



# APPEL À LA MOBILISATION

Montreuil, le 24 février 2015

**EMPLOI**

## L'EMPLOI, UNE PRIORITÉ

**Préoccupation essentielle des cheminots, la question de l'emploi en volume et en qualité est au cœur des enjeux du service public ferroviaire et des conditions sociales des cheminots.**

**Ces dernières années, le quotidien professionnel n'a pas été épargné par les coupes sombres dans les effectifs. Ce sont 25 112 suppressions d'emplois depuis 10 ans (24 500 au Cadre Permanent). La CGT condamne cette politique tant pour ce qui est des dégâts humains et sociaux.**

**Lorsqu'on touche à l'emploi dans toute sa dimension, on touche aux conditions de travail et de vie des cheminots.**

**La défense de l'emploi est intrinsèquement liée aux batailles autour du financement de la protection sociale, du logement, de l'action sociale, des facilités de circulation, des activités sociales et culturelles, du déroulement de carrière, des salaires et des retraites.**

Les choix opérés de privilégier exclusivement la productivité, alors que les moyens humains et matériels manquent tous les jours, mettent en tension les savoirs professionnels, fragilisent les collectifs de travail, génèrent mal-être et souffrance au travail, exposent la vie des personnels.

Les sacrifices imposés aux cheminots, à qui les Directions demandent toujours plus, se traduisent par une mobilité contrainte, reclassements, restrictions d'utilisation. Des pressions diverses (non-respect des Cadres d'Organisation, postes figés, congés refusés, incitation au départ volontaire, management par la contraction d'objectifs selon une logique commerciale) et illégitimes (dérogation à la réglementation du travail, rupture conventionnelle...). Cette malléabilité des personnels recherchée, la part des contractuels qui s'accroît (25% des embauches en 2014) ainsi que le recours aux CDD, à l'intérim, aux auto-entrepreneurs, à la sous-traitance ne peuvent qu'engendrer une dégradation des conditions d'exercice des métiers au détriment de la production, de la sécurité des circulations et des personnels.

### **Une réforme non financée !**

La Direction entend poursuivre et accélérer la politique du tout business au nom de la concurrence et du marché.

Les orientations budgétaires qui en découlent conduiraient, sans l'intervention des cheminots, à des économies sur la masse salariale afin de réaliser des gains opérationnels de 1,5 milliard d'euros d'ici 10 ans pour (seulement) stabiliser la dette du système ferroviaire :

- Destruction de 25 000 emplois (plus de 2000 en 2015) dont 10 000 à SNCF Mobilités entre 2015 et 2020 ;
- Instauration de la polyvalence ;
- Révision des métiers et la remise en cause du dictionnaire des filières ;
- Dépeçage du statut des cheminots ;
- Dumping social par la refonte de l'organisation du travail et du RH0077.

### **Besoin de service public**

Les mobilisations, dans lesquelles la CGT est présente, sur des questions sociétales, sur l'environnement, l'aménagement des territoires, les valeurs du service public, se multiplient.

La SNCF est régulièrement interpellée sur la baisse des services (fermetures de lignes, de gares et de guichets, suppressions et retards de trains, insécurité, EAS, inconfort des rames...), sur l'abandon du Fret et pour l'obtention de moyens supplémentaires afin de faire face aux exigences en matière de transport de voyageurs et de marchandises dans l'intérêt général.

La plupart des luttes des cheminots, très souvent sous l'impulsion de la CGT, se concentrent sur la thématique de l'emploi. Elles donnent des résultats mais encore insuffisants.

Il est urgent d'amorcer un changement de cap, à commencer par faire évoluer l'emploi en nombre.

La CGT revendique des recrutements au **Cadre Permanent** de façon à consolider le socle social pour placer la SNCF au service de la Nation et des citoyens. Seul ce Statut social, en adéquation avec les exigences du monde ferroviaire, garantit **des conditions sociales de haut niveau, tant du point de vue, par exemple, du déroulement de carrière, de la prévoyance - médecine de soins et de travail - que de la sécurité de l'emploi.**

### **Respect des accords**

L'emploi passe aussi par **le respect des accords sociaux dont la CGT est signataire (7 accords sur 10 à la SNCF)** et la réalisation des embauches quand cela est prévu. L'entreprise, engagée par sa signature, est en responsabilité. Elle a le pouvoir de faire appliquer ces accords par les activités, branches et domaines. Soyons vigilants quant à cette obligation.

La négociation d'un accord Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences (GPEC) va s'ouvrir en 2015. Il devra oublier les discours libéraux, présentés dans un cadre immuable, englués dans les discours débridés sur le coût du travail pour **rétablir la finalité du travail avec un management technique** et non financier.

Il nécessitera de se conjuguer en corrélation avec la charge de travail, anticiper les effectifs, faire progresser les compétences des agents, reconnaître les qualifications, assurer la transversalité des métiers, garantir l'actuel accord 35h avant d'offrir une perspective d'un passage aux 32h et recruter en externe à statut. Ce qui ne peut que passer par une connaissance fine et réelle en proximité dans chacun des établissements.

De la situation démographique, des populations importantes d'agents de tous grades vont faire valoir leur droit à la retraite dans les toutes prochaines années, voire quelques mois. La transmission de leur savoir-faire particulier dans une entreprise aux métiers multiples et divers, ça s'organise et se gère. **Cela implique une stratégie d'emploi à l'offensive.**

**La Fédération CGT, dans son projet la Voie du Service Public, formule des propositions alternatives, crédibles dans le cadre contraint de la loi que nous avons combattue.** Elles portent sur le règlement de la dette, le financement du système, la structuration du ferroviaire, l'organisation de la production, le parcours professionnel, le statut, les conditions de travail, la proximité avec les représentants du personnel, la capacité d'intervention des élus et mandatés.

Il est possible de gagner à l'unicité de la famille cheminote et de renforcer la cohésion sociale, les moyens existent, en portant des organisations en multi-activités structurées à partir des métiers et de la réponse aux besoins en fonction des réalités locales et territoriales.

**A partir des sites de production, de leurs revendications, il appartient aux cheminots d'agir pour changer la donne et l'emploi est un sujet central, en répondant aux questions relatives à la construction d'un train, de sa mise en circulation, de sa sécurité, de la réalisation des travaux et de son accessibilité au plus grand nombre.**

